



LAW COMMISSION OF CANADA
COMMISSION DU DROIT DU CANADA

En quête de sécurité : le rôle des forces policières et des agences privées

Commission du droit du Canada

6/4/2008

Une société qui se préoccupe du risque

« ...Nos vies et nos styles de vie sont de plus en plus modulés par de l'appareillage technologique avec une importante dimension de sécurité »

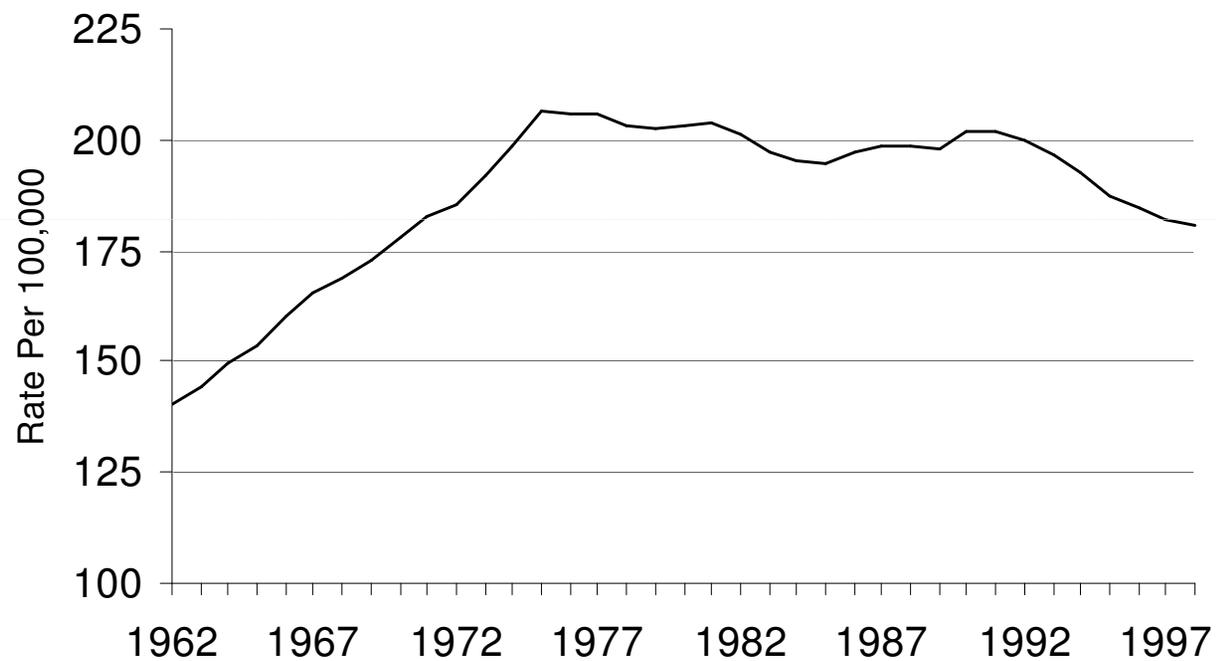
Joanna Shapland et Lode Van Oustrive, dir. Police et sécurité: Contrôle social et interaction public/privé

« Le désir d'ordre, de sécurité, de contrôle, de gestion du risque est certainement un aspect important de toute culture. Mais en Angleterre et en Amérique, ce thème est devenu le thème dominant de la culture.... »

David Garland, *The Culture of Control: Crime and Social Order in Contemporary Society*, (Chicago: University of Chicago Press, 2001), p.194.

La réalité du maintien de l'ordre

Figure 1: Police per 100,000 Population, Canada



La réalité du maintien de l'ordre

- Statistiques Canada estime que les 2,700 agences de sécurité privée qui opèrent au Canada ont généré en 1997 plus de \$2 billions de revenus
- C'est un chiffre conservateur puisqu'il n'inclut pas, par exemple, les experts comptables ni les agents de sécurité internes

La réalité du maintien de l'ordre

L'omniprésence du secteur privé

- qui maintient l'ordre dans le cadre d'espaces urbains privés très étendus
 - centres d'achat, immeubles de logement subventionnés, communautés fermées
 - les efforts de restauration des centre-villes
- La fraude et autres crimes économiques
 - les experts-comptables, les compagnies d'assurance
 - les banques et la sécurité électronique

La réalité du maintien de l'ordre

- La confusion entre les secteurs privé et public
 - “affectations rémunérées”
 - Dons aux services policiers
 - La collaboration informelle et formelle

Le droit maintenant

- La distinction entre le privé et le public est prédominante
 - la réglementation diffère entre les deux secteurs
 - ne couvre pas tous les domaines
 - ne couvre pas l'interaction entre le public et le privé
 - est maintenue par la Charte canadienne

Dépasser la distinction - parler d'activités de maintien de l'ordre

■ Faire le guêt

- GRC garde les ambassades
- Corps de Commissionnaires qui protègent les édifices à bureaux

■ Enquêter

- SQ enquête sur des voies de fait
- Les comptables de KPMG qui font enquête pour découvrir une fraude

■ Patrouiller -

- Un Policier qui patrouille les rues
- Un agent de sécurité, à l'emploi des marchands locaux, qui circule dans un quartier de la ville

■ Réponse paramilitaire

- La police publique qui agit pendant des démonstrations
- Les agences privées qui interviennent pendant une grève

Principes et Solutions

- Un maintien de l'ordre démocratique demande le respect des principes suivants:
 - Principe de justice
 - proportionnalité et équité
 - Principe d'égalité
 - accès à la sécurité et caractère représentatif
 - Principe d'efficacité
 - Imputabilité

Imputabilité

- Les régimes actuels de réglementation sont-ils suffisants?
- Quelles sont les caractéristiques d'un bon mécanisme de surveillance?

Les solutions

- Reconfiguration de la distinction privé-public
- Nouveaux régimes de gouvernance pour les réseaux de maintien de l'ordre

Les solutions

- Dans quelle mesure l'industrie de la sécurité privée exige-t-elle des normes de conduite professionnelle?
- Y a-t-il suffisamment de voies de communication entre les services de police publics et les organismes privés de sécurité?

La quête de sécurité

- Quels mécanismes institutionnels peuvent aider à développer des rapports sociaux plus harmonieux?

Conclusion

- Quels sont les meilleurs mécanismes de gouvernance permettant de s'assurer que les services de police sont fournis en conformité avec les valeurs démocratiques de justice, d'égalité, de responsabilité et d'efficacité?